

## Emmanuelle AJON

Conseillère municipale PS à Bordeaux depuis 2008

Conseillère Régionale depuis mars 2010

Députée suppléante de Michèle Delaunay, députée PS 2<sup>o</sup> circonscription de Gironde

### Le blog [www.emmanuelle-ajon.fr](http://www.emmanuelle-ajon.fr)

*"Bonjour, Vous trouverez ci joint mon intervention lors du dernier conseil municipal de Bordeaux sur la délégation de service public de la petite enfance. Cordialement Emmanuelle AJON "*

« La petite enfance un sujet de choix d'avenir et non un combat de femmes!

Vous trouverez ci après le contenu de mon intervention au dernier conseil municipal de Bordeaux, sur la gestion du service de la petite enfance. Sujet qui touche bien trop souvent que la gente féminine, alors que nous sommes dans des choix de construction d'avenir de notre société .

Je reviendrais rapidement sur la vision qui nous oppose avec le maire de Bordeaux sur la gestion de la politique de la petite enfance .

Pour sa part la ville considère ce service comme un service marchand, lucratif depuis la validation par sa famille politique de ce champ en 2010 dans la directive européenne service, pour laquelle ma famille politique s'était érigée alors que cette décision avait été prise sans aucune concertation.

L'équipe municipale a fait sienne la loi de madame Bachelot permettant de faire baisser le taux d'encadrement dans les crèches et le nombre de personnel qualifié dans les établissements de petite enfance , permettant un réel surbooking pour les bébés répondant ainsi aux demandes de rentabilisation par les entreprises de crèches !

Pour ma part, je milite pour un service public portant une égalité des chances futures, et non un simple lieu de garde rentable, mais un véritable lieu de sociabilisation, de primo apprentissages ne méritant pas d'être sacrifié à des fins de marchandisation et demandant la présence de professionnels qualifiés, disponible pour toutes ces missions fondamentales.

Mais aujourd'hui cette nouvelle délégation de service public, nous fait passer un cap puisque le choix de la ville se porte sur un délégataire, people And baby, hautement décrié sur sa gestion des ressources humaines ( non respect des droits syndicaux, absence de CHST, licenciement abusif d'un délégué du personnel...) ou la rentabilité est fortement présente, peut être trop, puisque vendredi une de leur crèche à été fermée avec un enfant à l'intérieur qui dormait tranquillement dans son berceau! Une crèche en délégation de service public.

Bref, la ville de Bordeaux soutient ici une entreprise qui vise la rentabilité maximum vis-à-vis des enfants et des personnels, bien loin des conditions de travail nécessaire pour les professionnels afin de permettre la qualité d'accueil nécessaire et voulu pour les enfants Bordelais !

Nous sommes loin de la politique ambitieuse l'agenda 21 et d'un développement durable respectueux de l'environnement et l'être humain que l'on nous décrit sur le papier.

C'est pourquoi les élus PS municipaux de Bordeaux, par ma voix, ont voté résolument contre cette délégation de service public.